



Agissements financiers bizarres

Par emma, le 26/05/2008 à 16:21

Bonjour,

Mes parents sont mariés au régime classique depuis 40 ans. Ma mère est actuellement malade et en traitement et j'ai des doutes sur les agissements financiers que mon père effectue sans prévenir ma mère notamment en ce qui concerne son compte à elle. (réception d'appels de la banque de ma mère) Je ne souhaite pas m'étendre sur ce qui me met la puce à l'oreille, je souhaiterais juste savoir si mon père a le droit de consulter les informations qui relève d'un compte qui n'est pas le sien et cela même s'il s'agit de celui de sa femme. A t il le droit de faire des modifications sur ses comptes et ses placements à elle sans l'avertir ni son accord ? S'il ne le peut pas, que puis je faire ? merci de votre aide.